

VOUS AVEZ DIT DISPOSITIF RELAIS ?

- Classe relais -

Publication date: samedi 26 novembre 2011

collège
les Jacobins

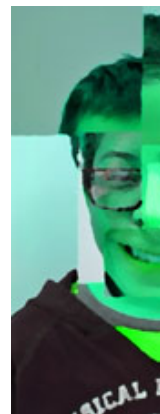


académie
Reims

Copyright © CLG PU LES JACOBINS - TROYES - Tous droits réservés

éducation
nationale

', \$('textarea[name=texte]')[0];" style="text-align: center" title="">
'', \$('textarea[name=texte]')[0];" style="text-align: center" title="">



POUR QUI ?

-Le dispositif relais s'adresse à des élèves de collège, de la 6ème à la 3ème sous obligation scolaire qui se trouvent en rupture avec l'ECOLE à cause de leur comportement : ABSENTEISME, INCIVILITES, DEMOTIVATION pour les ACTIVITES SCOLAIRES.

COMBIEN DE TEMPS ?

Le dispositif constitue un recours TEMPORAIRE (de 6 à 12 semaines). La durée dépend du projet du jeune, des validations des objectifs et de l'adhésion de l'élève.

LES OBJECTIFS

Le dispositif est un outil pour les équipes des collèges, qui s'adressent au dispositif après avoir tenté d'autres solutions en interne.

Le dispositif vise un triple objectif :

-RESOCIALISER : (aider à vivre normalement au collège, avec les adultes, les camarades...)

-RESCOLARISER : (aider à venir de soi même au collège)

-CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNEL : (Aider à l'orientation)

LE DISPOSITIF EST DONC BIEN UNE ECOLE, UN ELEMENT DU COLLEGE. MAIS TU VAS Y TRAVAILLER AUTREMENT POUR QUELQUES SEMAINES.

VOUS AVEZ DIT DISPOSITIF RELAIS ?

ENSUITE TU RETOURNERAS AU COLLEGE POUR POURSUIVRE TA SCOLARITE ET AVANCER DANS TON PROJET PERSONNEL (CHOIX DU METIER, suite des ETUDES...)

PRISE EN CHARGE

La prise en charge est organisée sur une structure d'emploi du temps type « collège » aménagée sur 20 heures environ.

Les heures de cours sont dispensées par des ENSEIGNANTS VOLONTAIRES.

Le dispositif est dirigé par un M. GARNIER, coordonnateur.

Les enseignements sont basés sur les apprentissages du socle commun. Ils couvrent les disciplines suivantes : français, mathématiques, histoire et géographie, anglais, musique, arts plastiques, EPS. S'ajoutent à ces enseignements la découverte du monde professionnel pour les élèves de plus de 15 ans (Vie Sociale et Professionnelle), ainsi que des travaux sur la connaissance de soi (Projet Personnel). Des stages en entreprises sont possibles sous certaines conditions.

SUIVI

Les élèves s'engagent par contrat dans un projet INDIVIDUALISE en entrant dans le dispositif. Ce projet est pédagogique, éducatif .

Ce travail ne peut se faire qu'en partenariat avec les parents, les acteurs éducatifs et pédagogiques du collège d'origine.

Le choix d'un référent par élève (souvent le Professeur Principal) est donc de toute importance. Le collège signalant un jeune, s'engage dans le suivi le temps de la prise en charge.

-Le référent sera invité à rencontrer l'élève sur le dispositif relais au moins une fois par période inter-vacances.

-le référent fait le lien avec la collectivité scolaire, en apportant les documents de travail faits par la classe. (Les documents seront dans la mesure du possible travaillés au dispositif, en plus des projets spécifiques de remédiation).

EVALUATIONS

Les évaluations seront organisées par le dispositif. Le bilan comportera un bilan de compétences (ciblées lors des évaluations diagnostiques), un bulletin « chiffré » complété par les enseignants du dispositif, ainsi qu'une note de synthèse de la prise en charge.